

lycée général  
Hoche

académie  
Versailles

Réf. : Ag 2020/21-9  
Affaire suivie par :  
Nicole Rollot-Baschet  
Gestionnaire-comptable

Téléphone :  
01 30 84 08 50  
Courriel :  
Int.0782562L  
@ac-versailles.fr

73 av. de Saint Cloud  
78000 VERSAILLES

## Note de Service N° 9 Rappel à l'attention des parents d'élèves demi-pensionnaires au Lycée ou en CPGE

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ,  
les demi-pensionnaires, élèves du lycée et de CPGE  
n'auront plus de forfait de demi-pension**

➤ La réservation est impérative quel que soit le mode de règlement

➤ 2 modalités de paiement :

*La famille signe une autorisation de prélèvement ( mandat SEPA ) et l'agent-comptable est autorisé à prélever au 5 du mois suivant l'équivalent de la consommation .*

OU

*Le compte TurboSelf de l'élève doit être alimenté préalablement, afin de permettre la réservation et la consommation. Un virement minimum est fixé à 30 euros .*

➤ Le débit du compte s'effectue à la réservation que le repas soit consommé ou non car les repas seront réalisés en fonction des réservations.

**Aucun élève ne sera accepté au self en dehors de ces conditions même à titre exceptionnel**

A ce jour, nous n'avons qu'un tiers des familles qui ont souscrit au mode du prélèvement. Les familles qui souhaitent adopter ce système doivent transmettre le mandat SEPA avec un RIB avant le 18 décembre 2020 à

[emrick.senneville@ac-versailles.fr](mailto:emrick.senneville@ac-versailles.fr)

A Versailles, le 7 décembre 2020

Nicole Rollot-Baschet

Gestionnaire-comptable

